

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

15 octobre 2021

Etaient présents : Mesdames Dreveau, Mercier, Sterlin, Ténart,
Messieurs Chocart, Clamageran, Dehove, Guidet, Hoffmann, Mutel, Ponnou
Delaffon

Etaient absents et excusés : Messieurs Louvet, Detrey (donne pouvoir à M. Hoffmann), Cayez
Madame Artigas (Donne pouvoir à M. Dehove)

Secrétaire de séance : Mme Martis

Après approbation du compte-rendu de la précédente réunion,

ORDRE DU JOUR :

- **FINANCES**
 - Fonds de concours 2021
 - Indemnités receveur
 - Subvention CCAS
- **COMMUNICATION**
 - Présentation site internet
- **COMMISSIONS ARC**
 - Retour sur les différentes commissions
- **POINTS DIVERS**

Lecture des délibérations du précédent Conseil Municipal

- **FINANCES**

Fonds de concours

Monsieur l'Adjoint au Maire propose de demander de voter le fonds de concours 2021 à hauteur de 46 633 € HT.

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Indemnités receveur

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit délibérer sur l'indemnité versée au receveur municipal de Compiègne. Cette indemnité est attribuée par les communes pour la confection des documents budgétaires.

Le Conseil Municipal a voté à 2 voix contre et 11 voix pour l'octroi de cette indemnité.

Subvention CCAS

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le versement de la subvention au CCAS.

- **PRESENTATION DU SITE**

Messieurs Detrey et Hoffmann ont travaillé sur la mise en place du nouveau site internet de notre Commune. Une présentation a été proposée à l'ensemble du Conseil Municipal. Il est officiellement accessible à l'adresse suivante :

- **MUTUALISATION**

Monsieur l'Adjoint au Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la mutualisation et la signature de la convention concernant le changement des matériels de reproduction, l'école et la mairie vont être dotés de nouveaux copieurs en location.

Dans l'attente de la livraison du nouveau copieur, l'école aura une machine de prêt livrée par l'ARC.

Le contrat actuel de la location du copieur de la mairie court jusque janvier 2023. Nous attendons la fin du contrat pour changer notre matériel.

- **COMMISSIONS ARC**

ECONOMIE

Il ressort de cette commission une réelle dynamique des entreprises à vouloir s'installer dans le secteur de Compiègne.

FINANCES

Il a été question de l'aménagement du groupe scolaire de Lachelle. Le projet de la nouvelle classe est approuvé par la commission finances ainsi que par le Conseil d'agglomération.

Malgré des retards pris à cause des montants élevés des travaux, les différentes entreprises ont revu leur tarif.

Les travaux devraient commencer en novembre 2021 pour une livraison des locaux pour la rentrée scolaire prochaine (septembre 2022)

- **COMMISSIONS COMMUNALES**

TRAVAUX

Réduction de la vitesse :

- Il sera mis à l'étude le financement de deux ronds-points (monuments aux morts et remaniement du rond-point rue de monelieu)
- Une étude financière de mise en place d'îlots de protection de places de parking sera également faite.

Document de travaux sur l'occupation de l'espace public :

- Un document officiel sera à remplir par chaque habitant souhaitant faire des travaux sur l'espace public. Il sera à remplir et à faire valider par les services de la Mairie. Ceci dans le même cadre que les différents documents types PC, DP, CU, PA,
- Un second document rappelant les modalités d'intervention de la mairie sur les espaces publics déjà utilisés par les habitants sera aussi remis avec un accusé réception à retourner en mairie.

Boulodrome :

- Le boulodrome va être déplacé avant la mise en place du parcours sportif « Street Work ». Un devis va être demandé à l'entreprise PTP pour le terrassement du terrain.

Travaux école :

- Les différents travaux demandés par les enseignants ont été effectués.

Sel déneigement :

- Une commande de sel sera faite en prévision.

SPORT

Course pédestre :

- La course « Princesse Margaux » au profit du cancer pédiatrique va être reconduite. Elle aura lieu le 22 mai 2022.
- Une remise d'un Picantin aura lieu au cours de la cérémonie des vœux du maire le samedi 22 janvier 2022 à 11h00 à la salle des fêtes.

ECOLE – PETITE ENFANCE

- La fréquentation des différents services de péri scolaire est en hausse. Suite aux annonces faites par le gouvernement et les services de l'éducation nationale, notre service de cantine a retrouvé son organisation initiale soit deux services au lieu de quatre. Notre effectif communal est donc suffisant au service et à la surveillance des enfants.
- L'école compte aujourd'hui 93 enfants.

FINANCES

Nos dépenses ont été étudiées et il est important de rester vigilant. Les recettes de la piscine rentrent malgré d'importantes dépenses toutefois nécessaires.

• POINTS DIVERS

- La mairie a été contactée par la société TDF qui a reçu pour mission de ORANGE d'améliorer la couverture du réseau de notre commune. L'ensemble du conseil municipal souhaite recevoir M. CATY pour avoir plus de renseignements sur le projet.
- Un projet de panneau solaire à la garenne a également été proposé à la Commune. Le Conseil Municipal demande là aussi une rencontre afin d'avoir plus de précisions.
- Des masques sont disponibles en mairie. Ils sont à destination des personnes les plus vulnérables.

Timothée CLAMAGERAN

- Informe le conseil municipal qu'une voiture a été « désossée » se situe dans le nouveau lotissement.
- Demande la pose de caméras aux entrées et sorties du village.
- Propose un calendrier pour que chaque élu se positionne pour l'ouverture et la fermeture du city stade les week-ends.

Martine TENART

- Le goûter d'Halloween aura lieu le 31 octobre sur inscription à 16h à la salle des sports. Les enfants seront répartis en 5 groupes et encadrés par des adultes pour faire le tour du village.
- Des devis seront demandés pour l'organisation du voyage pour la visite d'un marché de Noël. La destination n'est pas encore définie.
- La commande annuelle de sapins est prévue.

Mathieu CHOCART

- Informe le Conseil Municipal qu'il travaille avec martine TENART sur l'organisation du cimetière et sur le répertoire des concessions. Un logiciel de gestion du cimetière gratuit devrait permettre la facilité de cette gestion.

La séance est levée à 23h00.

L'Adjoint au Maire
F. GUIDET

